



FREDON
NORMANDIE



PLAN DE LUTTE COLLECTIVE 2024

Fin de destruction systématique des nids de frelons asiatiques

Bonjour,

Aux vues des conditions météorologiques, nous mettons fin ce vendredi 22 novembre aux nouvelles demandes de destruction de nids de frelon asiatiques dans le cadre de la lutte collective pour la saison 2024 :

- Il n'y aura donc pas d'intervention pour les déclarations de nids réalisées après cette date, sauf demande téléphonique de la mairie pour des enjeux humains.

- Les **dernières destructions** pour que les entreprises se mettent à jour des demandes effectuées, auront donc lieu **jusqu'au mardi 26 novembre** inclus. Seul les nids encore actifs seront détruits.

Nous invitons cependant les mairies **à toujours procéder aux nouvelles déclarations** de nids, afin de pouvoir les répertorier et de connaître le nombre de nids découverts après la fin de la lutte.

Point important pour les communes : si vous souhaitez garder une liste des nids déclarés cette année, merci de faire une extraction sur la plateforme, avant le 15 janvier prochain. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur la page "Gestion des nids" et de cliquer sur le bouton en bas de la page "Extraire" en choisissant le formant Excel.

Vous pouvez donc préciser aux particuliers qui vous contacteraient directement pour des nids à compter d'aujourd'hui :

- Qu'il n'y a pas d'intervention ni de prise en charge de frais de destruction par la lutte collective sur les nids déclarés après cette date et pour l'ensemble de cet hiver.

- S'il reste encore quelques frelons sur le nid, que le nid est en fin de vie, les frelons vont disparaître et le nid sera abandonné dans les prochains jours. Le nid va se dégrader progressivement au cours de l'hiver et ne sera pas recolonisé.

- S'ils veulent faire détruire le nid résiduel, vous pouvez intervenir mais à leur propre et entière charge.

FREDON Normandie vous remercie pour votre implication dans le plan de lutte collective 2024.
